

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Monsieur NAUD et Madame CERF, Conseillers
En présence de Monsieur PHULPIN, Rapporteur public
Madame MENIGOZ, Greffière

08 heures 30

05)	DOSSIER N° 2400828	RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF
-----	---------------------------	--

Titre de l'affaire Requête indemnitaire tendant au versement de la somme de 136.086,60 € en réparation de l'ensemble des préjudices subis en raison de la suspension des fonctions liée à l'obligation vaccinale

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame G	Maître GUYON DAVID (Cour)
Défendeur	MINISTÈRE SANTE ACCES AUX SOINS SOLIDARITÉS AUTONOMIE EGALITE HOMMES-FEMMES	

06)	DOSSIER N° 2400796	RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF
-----	---------------------------	--

Titre de l'affaire Requête visant à annuler le rejet implicite de la préfecture de la Martinique d'un recours formé le 02/09/24 contre l'arrêté préfectoral du 05/10/21 portant transfert d'office dans le domaine public routier communal des chemins privés ouverts à la circulation publique.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
	Madame G	Maître LABEJOF-LORDINOT Alik (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE COMMUNE DE RIVIERE SALEE	Le Maire

08 heures 30

07) DOSSIER N° 2400643

RAPPORTEUR: Monsieur Guillaume NAUD

Titre de l'affaire Requête visant à annuler une décision prise le 01/08/24 par la DRFIP portant rejet partiel d'une réclamation formée par un contribuable relative à son impôt sur le revenu au titre des années 2020, 2021, et 2022

Nom des parties

Demandeur Madame P

Représentants des parties

M

Défendeur DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE

Le directeur

Arrêté le 02/12/2025

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Monsieur NAUD et Monsieur LANCELOT, Conseillers
En présence de Monsieur PHULPIN, Rapporteur public
Madame MENIGOZ, Greffière

09 heures 30

02)	DOSSIER N° 2500045	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
-----	---------------------------	---

Titre de l'affaire Requête visant à annuler l'arrêté # 2024-24-904 pris par le président du CA du SDIS 972 le 17/12/24, portant exclusion temporaire de fonctions d'un sapeur pompier volontaire.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur L	SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE
Défendeur	SERVICE TERRITORIAL INCENDIE ET SECOURS MARTINIQUE	MBOUHOU MAX

03)	DOSSIER N° 2500311	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
-----	---------------------------	---

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de la décision du 9 avril 2025 par laquelle le président du SDIS 972 a mis fin à ses fonctions de pompier volontaire.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur L	SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE
Défendeur	SERVICE TERRITORIAL INCENDIE ET SECOURS MARTINIQUE	MBOUHOU MAX

04)	DOSSIER N° 2400356	RAPPORTEUR: Monsieur Guillaume NAUD
-----	---------------------------	--

Titre de l'affaire Requête visant à annuler le refus de protection fonctionnelle opposé à un agent du STIS 972, au surplus, enjoindre établissement public local d'accorder la protection fonctionnelle au requérant.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	SELARL LACLUSE & CESAR
Défendeur	SERVICE TERRITORIAL INCENDIE ET SECOURS MARTINIQUE	MBOUHOU MAX (Cour)

09 heures 30

05) DOSSIER N° 2400676 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Recours indemnitaire en réparation de préjudices subis

Nom des parties

Demandeur Madame A

Représentants des parties

JURISCARIB (Cour)

Défendeur CROUS DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

SELARL SKOV

06) DOSSIER N° 2500280 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Requête sollicitant l'annulation de la sanction déguisée d'avertissement en date du 22 février 2024 versée à son dossier administratif ; déclarer le Rectorat responsable du préjudice subi et le condamner au paiement de la somme de 5000 euros majorée des intérêts de droit à compter de la première demande d'indemnisation formulée de 25 avril 2025

Nom des parties

Demandeur Monsieur L

Représentants des parties

JURISCARIB (Cour)

Défendeur ACADEMIE DE LA MARTINIQUE

07) DOSSIER N° 2500115 RAPPORTEUR: Monsieur Guillaume NAUD

Titre de l'affaire Requête visant à condamner conjointement et solidairement la Société WENHAM OVERSEAS LIMITED et l'ETAT à verser à la Société CARENANTILLES la somme de 93 200,66 euros, au titre de l'arriéré locatif, ensemble condamner tout succombant au paiement de la somme de 3 000 € à la Société CARENANTILLES au titre de l'article L.761-1 du Code de Justice Administrative.

Nom des parties

Demandeur CARENANTILLES

Représentants des parties

TRILLAT MAGERAND BELTRAMINI (Cour)

Défendeur PREFECTURE DE LA MARTINIQUE

WENHAM OVERSEAS LIMITED

VILLENEAU ROHART SIMON ET ASSOCIES

09 heures 30

08) DOSSIER N° 2500168

RAPPORTEUR: Monsieur Guillaume NAUD

Titre de l'affaire Requête en référé visant à condamner l'Etat à verser une provision à la société gestionnaire du centre de carénage du Marin en raison des pertes financières qu'elle a subies depuis l'entreposage d'un bateau sur réquisition de l'Etat.

Nom des parties

Demandeur CARENANTILLES

Défendeur PREFECTURE DE LA MARTINIQUE

WENHAM OVERSEAS LIMITED

Représentants des parties

TRILLAT MAGERAND BELTRAMINI (Cour)

VILLENEAU ROHART SIMON ET ASSOCIES

Arrêté le 02/12/2025

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Monsieur NAUD et Monsieur LANCELOT, Conseillers
En présence de Monsieur PHULPIN, Rapporteur public
Madame MENIGOZ, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2400623	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
-----	---------------------------	---

Titre de l'affaire Requête visant à annuler puis à décharger du paiement les titres de recette # 160, 163, et 227 émis par la CA Cap Nord Mque le 15/07/24 et le 19/08/24.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMUNE DU LORRAIN	VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIÉS
Défendeur	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU PAYS DU NORD MARTINIQUE	DROUINEAU 1927

02)	DOSSIER N° 2400778	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
-----	---------------------------	---

Titre de l'affaire Requête visant à annuler les titres de recette # 258 et 295 émis par Cap Nord respectivement le 20/09/24 et le 13/10/24.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMUNE DU LORRAIN	VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIÉS
Défendeur	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU PAYS DU NORD MARTINIQUE	

03)	DOSSIER N° 2500016	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
-----	---------------------------	---

Titre de l'affaire Requête visant à annuler le titre de recette # 349 émis par la CA Cap Nord le 13/11/24 relatif à l'attribution de compensation de novembre 2024.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMUNE DU LORRAIN	VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIÉS
Défendeur	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU PAYS DU NORD MARTINIQUE	

10 heures 30

04) DOSSIER N° 2400180

RAPPORTEUR: Monsieur Guillaume NAUD

Titre de l'affaire Requête visant à annuler l'arrêté pris par le préfet de la Martinique le 16/01/24 portant interdiction de manifestation, d'attroupement et de rassemblement sur la commune des Trois-Ilets du 16/01 au 16/02/24.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur GROUPEMENT D'INFORMATION ET DE SOUTIEN DES ALLOCATAIRES ET DES FAMILLES

BOUDI

Défendeur PREFECTURE DE LA MARTINIQUE

05) DOSSIER N° 2500081

RAPPORTEUR: Monsieur Guillaume NAUD

Titre de l'affaire Requête visant à condamner le préfet de la Martinique à indemniser un administré du fait des dysfonctionnements des services de l'Etat consécutivement à la déclaration de vol de son véhicule.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Monsieur D

Maître BOURDET ERIC Eric (Cour)

Défendeur PREFECTURE DE LA MARTINIQUE

06) DOSSIER N° 2400726

RAPPORTEUR: Monsieur Guillaume NAUD

Titre de l'affaire Requête tendant à annuler l'arrêté d'opposition à déclaration préalable URBA n°2024/145 en date du 14/05/24, ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux du 10/07/24, avec toutes conséquences de droit.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur SARL LES VILLAS DU CAP

CABINET LAZARE (SELARL)

Défendeur COMMUNE DU VAUCLIN

Le Maire

10 heures 30

07) DOSSIER N° 2400772 RAPPORTEUR: Monsieur Guillaume NAUD

Titre de l'affaire Requête tendant à annuler la décision implicite de rejet de la préfecture née d'un recours gracieux du 13/07/2024 portant sur la demande de reconnaissance d'accident de travail auprès de la préfecture de la Martinique.

Nom des parties

Demandeur Madame P

Représentants des parties

CARLINI ET ASSOCIES (Cour)

Défendeur PREFECTURE DE LA MARTINIQUE

08) DOSSIER N° 2400067 RAPPORTEUR: Monsieur Guillaume NAUD

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation des titres exécutoires N°1018 ; 1019 ; 1020 ; 1021 ; émis le 17 novembre 2023, par le centre hospitalier du Marin pour recouvrer la somme de 34 255,52 euros

Nom des parties

Demandeur Madame R

Représentants des parties

Maître TIBURCE MARIELLE (Cour)

Défendeur CENTRE HOSPITALIER DU MARIN

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE

Le directeur

Observateur TRÉSORERIE HOSPITALIÈRE DE LA MARTINIQUE
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA MARTINIQUE

09) DOSSIER N° 2500029 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Requête visant à faire cesser des SATD qui seraient injustifiées sur le compte bancaire d'un fonctionnaire territorial.

Nom des parties

Demandeur Monsieur M

Représentants des parties

Monsieur M

Défendeur COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE

Le Président

Arrêté le 02/12/2025

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Madame CERF et Monsieur LANCELOT, Conseillers
En présence de Monsieur PHULPIN, Rapporteur public
Madame DJAKOURE, Greffière

11 heures 30

01) DOSSIER N° 2300719

RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF

Titre de l'affaire Requête tendant à annuler la délibération en date du 18 juillet 2023 du Conseil municipal de la commune de Fort-de-France approuvant le PLU (Plan Local d'urbanisme) de la commune, ensemble ladite délibération et la décision implicite de rejet du recours gracieux, en tant qu'elle classe en zone naturelle (N) la parcelle cadastrée section K 1319 dans le secteur de Tivoli à Fort-de-France.

Nom des parties

Demandeur Monsieur R

Madame R

Défendeur COMMUNE DE FORT DE FRANCE

Représentants des parties

GLADYS NANETTE AVOCAT (Cour)

GLADYS NANETTE AVOCAT (Cour)

JURISCARIB (Cour)

02) DOSSIER N° 2400695

RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF

Titre de l'affaire Requête tendant à annuler la décision implicite du 8 septembre 2024 par laquelle le maire de la ville de Fort-de-France refuse de procéder à la réfection d'un mur de soutènement accessoire au domaine public.

Nom des parties

Demandeur Monsieur S

Défendeur COMMUNE DE FORT DE FRANCE

Représentants des parties

Maître BEL AURÉLIE (Cour)

JURISCARIB (Cour)

11 heures 30

03) DOSSIER N° 2400543

RAPPORTEUR: Madame Mathilde CERF

Titre de l'affaire Requête visant à annuler la décision implicite de rejet en date du 7 juillet 2024 du Président de l'Office du tourisme « Sud Martinique » refusant d'accorder la protection fonctionnelle à un personnel selon sa demande en date du 2 mai 2024.

Nom des parties

Demandeur Madame la directrice générale R

Représentants des parties

ASEA (Cour)

Défendeur OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL SUD MARTINIQUE

Maître BEL AURÉLIE (Cour)

04) DOSSIER N° 2400700

RAPPORTEUR: Madame Mathilde CERF

Titre de l'affaire Requête visant à annuler la décision du 23 mars 2024 portant refus de détachement d'une enseignante, ensemble annuler la décision expresse du même jour rejetant le recours gracieux de l'enseignante ainsi que la décision implicite de refus de son recours hiérarchique, par suite enjoindre l'académie de la Mque à faire droit au détachement de la requérante et à ré-examiner sa situation administrative.

Nom des parties

Demandeur Madame M

Représentants des parties

Maître TIBURCE MARIELLE (Cour)

Défendeur ACADEMIE DE LA MARTINIQUE

07) DOSSIER N° 2400791

RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Requête visant à annuler la décision de rejet du 28 octobre 2024 refusant le bénéfice de la restitution du crédit d'impôt outre-mer section productif de 92.334 € au titre des investissements qu'elle a réalisés.

Nom des parties

Demandeur SAS VILLA PRESTIGE CARAIBES

Représentants des parties

GEIREC SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Défendeur DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE

Le directeur

11 heures 30

08) DOSSIER N° 2400811

RAPPORTEUR: Madame Mathilde CERF

Titre de l'affaire Requête visant à annuler une décision de rejet en date du 9 octobre 2024, prise par la DRFIP, d'une réclamation portant sur le remboursement du CIOP au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022

Demandeur Nom des parties

SARL CAROLI

Représentants des parties

GEIREC SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Défendeur DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE

Le directeur

09) DOSSIER N° 2500080

RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT

Titre de l'affaire Requête tendant à annuler la décision de rejet total du crédit d'impôt en faveur des investissements productifs en outre-mer (CIOP) au titre de l'exercice 2021, notifiée le 26 novembre 2024.

Demandeur Nom des parties

SARL CLEAN GARDEN

Représentants des parties

B

Défendeur DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE

Le directeur

Arrêté le 02/12/2025

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Madame CERF et Monsieur LANCELOT, Conseillers
En présence de Monsieur PHULPIN, Rapporteur public
Madame DJAKOURE, Greffière

12 heures 00

01)	DOSSIER N° 2500126	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
-----	---------------------------	---

Titre de l'affaire Requête visant à condamner la commune de Saint-Pierre au versement d'une somme de € 292 907.82 correspondant aux montants de factures établies en paiement de travaux pour la rénovation et la restauration de la cathédrale de la commune et qui restent impayées.

Demandeur	Nom des parties SAS ROQUIGNY	Représentants des parties Maître COLIGNON-BERTIN NATHALIE (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT PIERRE	Maître DUMONT Thomas (Cour)

02)	DOSSIER N° 2500127	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
-----	---------------------------	---

Titre de l'affaire Requête visant à condamner la commune de Saint-Pierre au versement d'une somme de € 292 907.82 correspondant aux montants de factures établies en paiement de travaux pour la rénovation et la restauration de la cathédrale de la commune et qui restent impayées.

Demandeur	Nom des parties SAS ROQUIGNY	Représentants des parties Maître COLIGNON-BERTIN NATHALIE (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT PIERRE	Maître DUMONT Thomas (Cour)

03)	DOSSIER N° 2500233	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
-----	---------------------------	---

Titre de l'affaire Requête tendant à annuler la décision prise par la CACEM le 22/11/2024 résiliant le contrat d'occupation du port de plaisance communautaire de l'Etang Z'abricots pour non paiement des redevances relatives à l'emplacement dans les délais impartis ; enjoignant à la CACEM la reprise des relations contractuelles

Demandeur	Nom des parties Monsieur M	Représentants des parties OVEREED (Cour)
Défendeur	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE	

12 heures 00

04)	DOSSIER N° 2500369	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
-----	--------------------	--

Titre de l'affaire requête tendant à l'annulation de la décision du Prefet de refus implicite de regroupement familial ; ordonnant au Préfet d'autoriser le regroupement familial dans le délai de 2 mois ; à titre subsidiaire de procéder au réexamen de la demande dans un délai de 15 jours

	Nom des parties Demandeur Madame R Défendeur PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	Représentants des parties ROMER SYLVETTE (Cour)
--	---	---

05)	DOSSIER N° 2500386	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
-----	--------------------	--

Titre de l'affaire Requête visant à annuler l'arrêté préfectoral # 2025-004-14 portant OQTF à destination d'Haïti dans un délai de 30 jours, ensemble rejet d'une demande de titre de séjour

	Nom des parties Demandeur Monsieur A Défendeur PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	Représentants des parties SELARL AVOCATS CONSEIL & DEFENSE
--	---	--

06)	DOSSIER N° 2500647	RAPPORTEURE: Madame Mathilde CERF
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire Requête visant à annuler la décision préfectorale # 2025-06-033 prise le 20/06/25 portant OQTF à destination d'Haïti dans un délai de 30 jours.

	Nom des parties Demandeur Madame O Défendeur PREFECTURE DE LA MARTINIQUE	Représentants des parties Maître CORIN Vaïté (Cour)
--	---	---

12 heures 00

07) DOSSIER N° 2500326

RAPPORTEUR: Madame Mathilde CERF

Titre de l'affaire Requête tendant à l'annulation de l'arrêté du préfet en date du 12/12/2024 refusant sa demande de titre de séjour et l'obligeant à quitter le territoire dans un délai de 30 jours

Nom des parties

Demandeur Madame J

Représentants des parties

MIRAM-MARTHE-ROSE MARC (Cour)

Défendeur PREFECTURE DE LA MARTINIQUE

Arrêté le 02/12/2025

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Madame CERF et Monsieur CLEMENTE, Conseillers
En présence de Monsieur NAUD, Rapporteur public
Madame DJAKOURÉ, Greffière

12 heures 30

01) DOSSIER N° 2400593

RAPPORTEUR: Madame Mathilde CERF

Titre de l'affaire Requête tendant à annuler la décision DIRCOFI de Marseille en date du 05/07/2024 portant rejet de la réclamation de mis en recouvrement du 30/07/ 2021, du 30/09/2021 et du 12/11/2021 au titre de l'impôt sur les sociétés au titre des années 2015 ; 2016 et 2017, et demande la décharge totale des impôts et pénalités et intérêts de retard mis à sa charge.

Nom des parties

Demandeur AGM HOLDING

Défendeur DIRECTION DU CONTROLE FISCAL SUD-EST OUTRE MER

Représentants des parties

FIDAL DIRECTION PARIS (Cour)

Arrêté le 02/12/2025

Le président du tribunal